

## **LES « PERMANENTS DE L'INTÉRIM »**

**Sur les 1 714 000 personnes ayant exercé au moins une mission d'intérim en 1998, 423 000, soit 25 %, sont intérimaires au moins quatre années sur cinq entre 1998 et 2002. Parmi ces intérimaires qui gravitent quasi continûment dans la sphère de l'intérim, 165 000 sont intérimaires, en moyenne, plus de six mois par an sur la période.**

**Ces « permanents de l'intérim », c'est-à-dire ceux dont la durée des missions dépasse six mois en moyenne annuelle, captent à eux seuls un cinquième du volume du travail intérimaire de 1998.**

**Quatre cinquièmes d'entre eux sont des hommes. Ils occupent plus souvent que les autres intérimaires de 1998 des postes d'ouvriers qualifiés. Ils sont également plus âgés. Comme les autres intérimaires, ils sont majoritairement ouvriers et travaillent dans l'industrie. Ils sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les autres intérimaires dans le secteur de la construction.**

**Ils changent moins souvent de secteur que les intérimaires qui travaillent sur des missions de plus court terme. Les trois quarts de ceux qui travaillaient dans l'industrie et la construction en 1998 s'y retrouvent en 2002. 80 % des ouvriers qualifiés le restent également et près de la moitié des ouvriers non qualifiés deviennent ouvriers qualifiés cinq ans plus tard.**

Le nombre d'intérimaires baisse en 2002, alors qu'il avait augmenté au cours des quatre années précédentes (tableau 1). Toutefois, entre 1998 et 2001, que la conjoncture de l'emploi salarié soit favorable ou non, un intérimaire sur deux travaille en intérim l'année suivante et ce, pour toutes les générations d'intérimaires. Pour les intérimaires de 1998, un sur trois l'est encore au bout de deux ans et un sur quatre au bout de trois ans (graphique 1) [1].

Ces résultats sont obtenus à partir de données provenant de l'Unédic et exploitées par la Dares (encadré 1).

### Une force de travail permanente

Sur les 1 714 000 personnes ayant exercé au moins une mission d'intérim en 1998, 423 000, soit 25 %, sont intérimaires au moins quatre années sur cinq entre 1998 et 2002. Parmi ce « noyau dur » d'intérimaires qui gravitent quasi continûment dans la sphère de l'intérim, 165 000 travaillent en intérim, en moyenne, plus de six mois par an. Dans la suite de l'article, on les qualifiera de « permanents de l'intérim » (encadré 3). À eux seuls, ils captent un cinquième du volume du travail intérimaire de 1998.

Pour ces salariés, l'intérim peut être considéré comme un emploi à part entière. En période d'activité accrue, ils travaillent plus longtemps en intérim. Ainsi, en 2000, année faste, ils travaillaient en moyenne neuf mois en intérim, contre huit mois en 2002, année où les résultats économiques ont été moins bons. Ces intérimaires ajustent leur temps de travail à la conjoncture, devenant ainsi une force de travail permanente, sans pour autant être employés sur des postes permanents. À titre de comparaison, les 1 714 000 intérimaires de 1998 ont travaillé en moyenne trois mois en intérim [3].

Tableau 1  
Plus d'intérimaires jusqu'en 2000

	1998	1999	2000	2001	2002
Nombre d'intérimaires (en millions).....	1,7	1,9	2,2	2,2	2,1
Évolution (en %).....	+21	+12	+16	0	-5

Lecture : en 1999, 1,9 million de personnes ont au moins réalisé une mission d'intérim, soit une augmentation de 12 % en un an.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Ce constat ne remet pas en cause les analyses habituelles sur l'intérim. Quand l'activité économique et l'emploi sont à la hausse, l'intérim augmente dans des secteurs fortement utilisateurs. En période de bonne conjoncture, les trajectoires des intérimaires viendraient, en quelque sorte, alimenter l'emploi durable (essentiellement les emplois à contrats à durée indéterminée). C'est l'inverse, en cas de récession.

### Des ouvriers souvent plus âgés que les autres intérimaires

Les « permanents de l'intérim » se démarquent des autres intérimaires et, *a fortiori*, des salariés du privé en CDI ([2] ; [3]). Ils occupent plus souvent des postes d'ouvriers : 90 %, contre 79 % pour l'ensemble des intérimaires et 33 % pour les salariés en CDI (graphique 2). Plus de la moitié d'entre eux occupent des postes

d'ouvriers qualifiés, contre 36 % pour l'ensemble des intérimaires.

Ils sont également plus âgés : 83 % ont plus de 25 ans, contre 63 % pour l'ensemble des intérimaires (graphique 3).

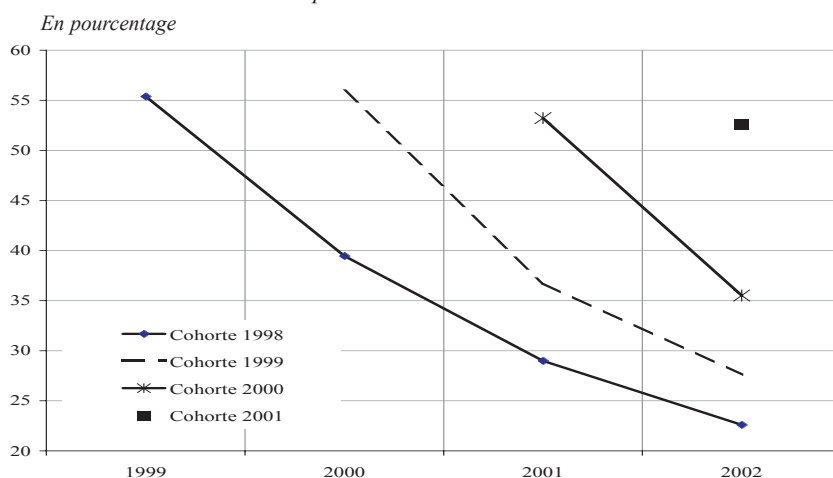
Les hommes sont fortement représentés parmi les « permanents de l'intérim » : 80 % d'entre eux sont des hommes, contre 70 % de l'ensemble des intérimaires et moins de 60 % des salariés du privé en CDI (graphique 4).

### Dans l'industrie et dans le secteur de la construction

Ils sont plus fortement présents dans l'industrie que l'ensemble des intérimaires : respectivement 55 % et 48 % en 1998. Le secteur de la construction les utilise également davantage : 26 % des « permanents de l'intérim » travaillent dans ce secteur en 1998, contre 15 % de l'ensemble des intérimaires et 8 % des salariés en CDI (graphique 5). Les « perma-

Graphique 1  
Taux de présence en intérim

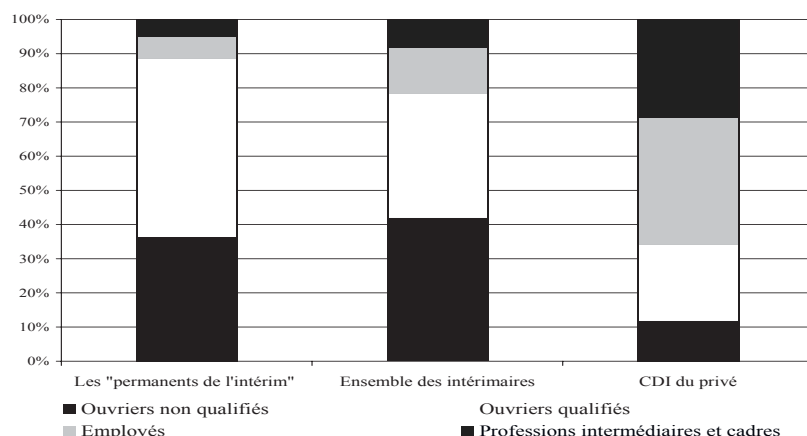
Au bout de deux ans plus du tiers des intérimaires le sont encore



Lecture de la cohorte 1998 : parmi 100 intérimaires qui ont réalisé au moins une mission en 1998, 56 en ont réalisé au moins une en 1999, 39 en 2001, 29 en 2001 et 23 en 2002.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

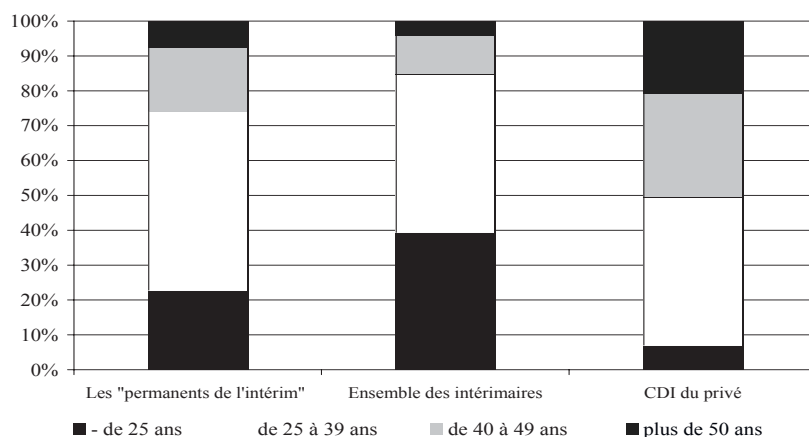
Graphique 2  
**Les catégories socioprofessionnelles  
 des intérimaires et des salariés du privé, en 1998**  
*Plus d'ouvriers qualifiés travaillent durablement en intérim*



Lecture : en 1998, 36 % des intérimaires « permanents de l'intérim », ont travaillé le plus longtemps comme ouvriers non qualifiés, 52 % en tant qu'ouvriers qualifiés, 7 % employés et 5 % en tant que cadres ou professions intermédiaire.

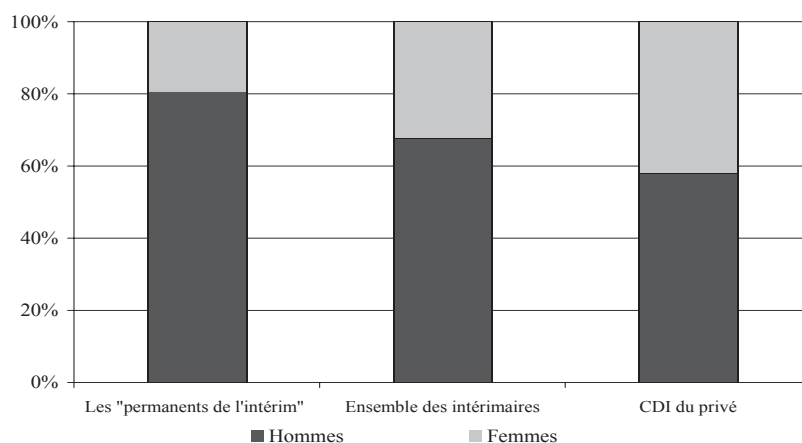
Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim et enquête emploi de mars 1998.

Graphique 3  
**L'âge des intérimaires et des salariés du privé, en 1998**  
*La moitié des « permanents de l'intérim » ont entre 25 et 39 ans*



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim et enquête emploi de mars 1998.

Graphique 4  
**Le sexe des intérimaires et des salariés du privé, en 1998**  
*moins de femmes travaillent durablement en intérim*



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim et enquête emploi de mars 1998.

nents de l'intérim » sont donc moins souvent employés dans le tertiaire.

### Des salariés qui changent peu de secteur d'activité

Les « permanents de l'intérim » changent moins souvent de secteur que les intérimaires qui travaillent sur du plus court terme. Lorsqu'ils travaillent dans l'industrie ou la construction, en 1998, ils ont une forte probabilité de s'y retrouver cinq ans plus tard. Ainsi, 75 % de ceux qui travaillaient dans l'industrie, en 1998, s'y retrouvent en 2002. Lorsqu'ils travaillaient dans la construction, en 1998, 78 % y sont encore en 2002 (graphique 6). En revanche, pour la minorité de ceux qui travaillaient dans le tertiaire en 1998, deux sur trois ont changé de secteur en 2002.

80 % de ceux qui étaient ouvriers qualifiés en 1998 le restent cinq ans plus tard (graphique 7).

Les changements de profession sont en revanche plus fréquents pour les autres catégories socio-professionnelles, bien que cette forme de mobilité sociale soit assez délicate à mesurer (encadré 2). Ainsi, près de la moitié des ouvriers non qualifiés sont devenus ouvriers qualifiés en 2002. De même, plus de 40 % de ceux qui n'étaient pas ouvriers en 1998, le sont devenus cinq ans plus tard.

Travailler en intérim de façon quasiment continue exige de changer souvent de missions d'intérim au gré de la conjoncture économique. Une opportunité de polyvalence, mais aussi une contrainte.

Hélène Fréchou,  
 (Dares).

Encadré 1

**UN FICHER  
POUR SUIVRE LES  
TRAJECTOIRES  
DES INTÉRIMAIRES**

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire ([3] et [9]). L'étude présentée ici concerne les intérimaires ayant réalisé au moins une mission d'intérim en 1998. Ils sont suivis jusqu'en 2002 avec pour chaque année la durée d'occupation d'un intérimaire (en semaines ou en mois), son secteur d'activité ou sa catégorie socioprofessionnelle. L'identifiant de chaque intérimaire est le numéro NIR (Numéro d'Inscription au Répertoire) permettant de connaître son sexe et son âge. Pour des raisons de qualité de la base des données environ 10 % des missions sont rejetées de l'analyse des trajectoires.

Le secteur d'activité retenu pour une année correspond au secteur le plus fréquemment usité, la catégorie socioprofessionnelle est celle dans laquelle l'intérimaire a passé le plus de temps dans l'année et l'âge est celui atteint en 1998.

Encadré 2

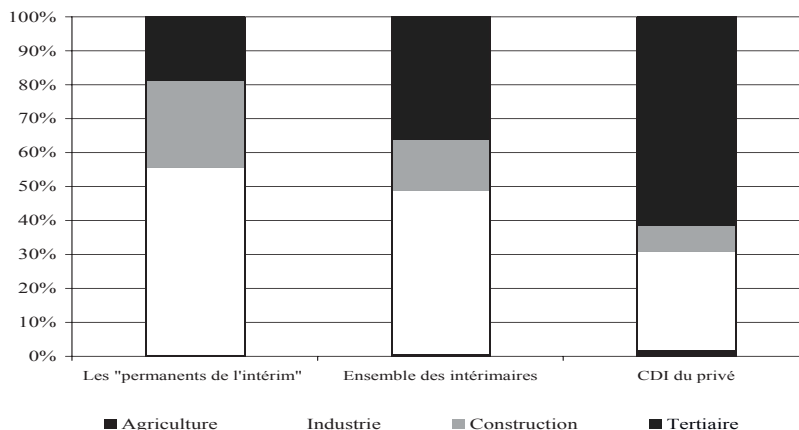
**DE LA DIFFICULTÉ DE  
MESURER LA MOBILITÉ  
SECTORIELLE ET  
PROFESSIONNELLE**

Les passages entre secteurs et entre métiers sont à interpréter avec prudence car ils mesurent, en grande partie, un type de polyvalence inhérent au travail en intérim.

La mesure du changement de catégorie sociale est biaisée car la catégorie sociale retenue est celle dans laquelle l'intérimaire a passé le plus de temps dans l'année. Si un intérimaire travaille plus de six mois, en moyenne annuelle, et qu'il déclare le même métier deux années consécutives, on peut simplement conclure qu'il y est resté longtemps, sans préjuger du fait qu'il ait exercé d'autres métiers de plus courte durée entre ces deux dates. En revanche, changer de métier peut s'expliquer par un changement d'entreprise utilisatrice, d'établissement de travail temporaire, voire même par la durée des missions.

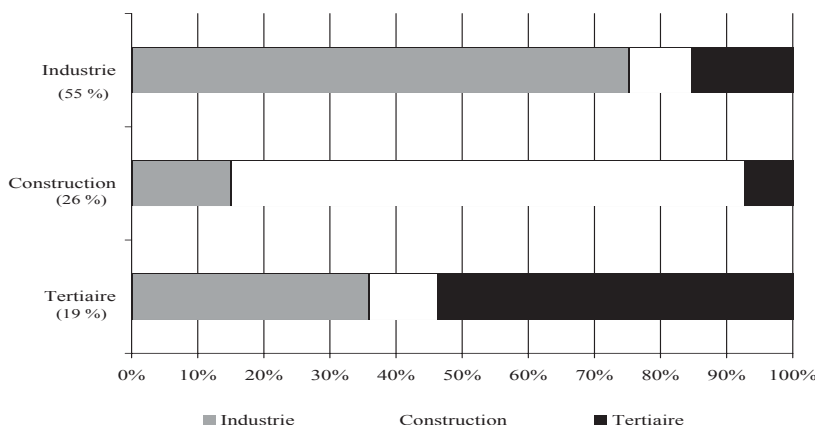
La mesure du changement de secteur d'activité est également biaisée car le secteur d'activité retenu est celui pour lequel l'intérimaire a effectué le plus de missions. Sur une plus courte période, il a pu travailler dans d'autres secteurs d'activité.

Graphique 5  
Les secteurs d'activité des intérimaires et des salariés du privé, en 1998  
*L'industrie bastion de l'intérim*



Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim et enquête emploi de mars 1998.

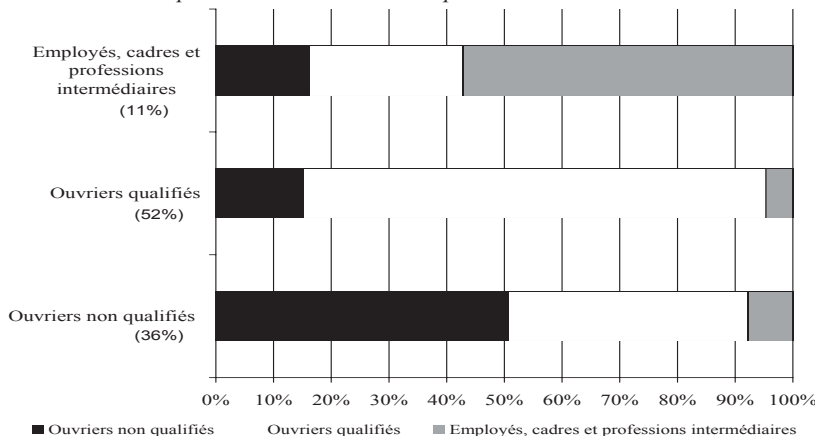
Graphique 6  
Changement de secteur d'activité  
*Population des intérimaires « permanents de l'intérim »*



Lecture : parmi les intérimaires « permanents de l'intérim » qui travaillent dans l'industrie en 1998, 75 % se retrouvent dans le même secteur d'activité en 2002, 10 % travaillent dans la construction et 15 % dans le tertiaire. En 1998, 55 % des « permanents de l'intérim » travaillent dans l'industrie.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique 7  
Changement de catégories socioprofessionnelles  
*Population des intérimaires « permanents de l'intérim »*

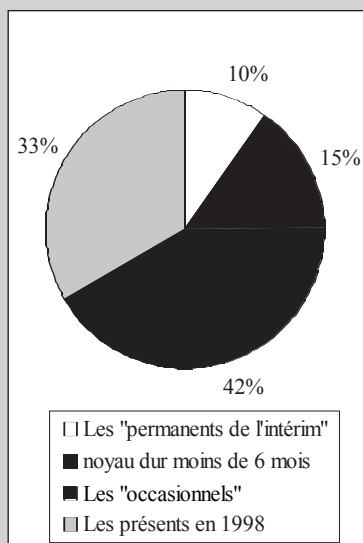


Lecture : parmi les intérimaires « permanents de l'intérim » qui ont travaillé comme « ouvriers non qualifiés » en 1998, 50 % le sont encore en 2002, 42 % sont des ouvriers qualifiés et 8 % sont « employés, cadres professions intermédiaires ». En 1998, 36 % des « permanents de l'intérim » ont travaillé le plus longtemps comme « ouvriers non qualifiés ».

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Encadré 3

### LE « NOYAU DUR » DES INTÉRIMAIRES ET SON « HALO »



Certains intérimaires ont exercé une mission d'intérim presque chaque année, au moins quatre années sur cinq entre 1998 et 2002. Au sein de ce « noyau dur », certains ont été intérimaires plus de six mois par an en moyenne sur la période. On les qualifie dans cet article de « permanents de l'intérim » ; en 1998, ils ont travaillé en intérim sept mois en moyenne. D'autres ont travaillé moins longtemps, à peine trois mois en moyenne en 1998 : il s'agit du « noyau dur de moins de six mois ».

570 000 salariés ont été intérimaires en 1998 et ne l'ont plus été au cours des cinq années suivantes. Ces « présents de 1998 » ont exercé en moyenne deux mois en intérim. La base utilisée ici ne permet pas de connaître leur devenir : inactif, chômeur, en contrat à durée déterminée ou indéterminée...

Entre ces deux situations, figurent les intérimaires de 1998 qui ont exercé des missions d'intérim moins de quatre ans : les « occasionnels ». Ils sont au nombre de 720 000, avec une durée moyenne en intérim de quatre mois en 1998.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Encadré 4

### LES INTÉRIMAIRES DE PLUS DE 40 ANS PLUS SOUVENT « PERMANENTS DE L'INTÉRIM », « TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS » ?

Le profil des « permanents de l'intérim » par âge, profession, secteur d'activité et sexe est différent du profil des autres intérimaires. La structure des intérimaires par catégories socioprofessionnelles, âge et sexe n'est pas uniforme par secteur d'activité. Le modèle de régression logistique permet d'isoler les effets propres à chaque variable. Les résultats de ce modèle classant les intérimaires selon qu'ils sont « permanents » ou pas confirment le résultat discriminant des quatre variables.

Variable	Écart de probabilité à l'individu de référence	
		Être « permanent de l'intérim »
Âge	Moins de 24 ans	Ref
	De 25 à 39 ans	+
	De 40 à 49 ans	++
	50 ans ou plus	++
Sexe	homme	Ref
	femme	-
Secteur d'activité	Industrie	Ref
	BTP	+
	Tertiaire	-
Catégorie socioprofessionnelle	Cadres ou professions intermédiaires	-
	Employés	-
	Ouvriers qualifiés	+
	Ouvriers non qualifiés	Ref

Lecture : les effets propres sont mesurés en points d'écart à la probabilité de la situation de référence (notée Ref). Ici l'individu de référence est un homme, intérimaire en 1998, âgé de moins de 25 ans, ayant travaillé comme ouvrier non qualifié dans l'industrie. Sa probabilité de travailler durablement en intérim, c'est à dire d'appartenir à la population des « permanents de l'intérim », est de 7,8 %. Être âgé de 25 à 39 ans accroît sa probabilité d'être « permanent de l'intérim » de 0 à 5 points.

Un écart de probabilité à la référence :

- compris entre 5 et 10 points est codé : ++
- compris entre 0 et 5 points est codé : +
- compris entre -2 points et 0 est codé : -

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

### Bibliographie

- [1] Dares (2003), « En 2002, un marché du travail gagné par le ralentissement conjoncturel », *Premières Synthèses*, n° 31.2, juillet.
- [2] Cancé R., Fréchou H. (2003), « Les contrats courts : source d'instabilité mais aussi tremplin vers l'emploi », *Premières Synthèses*, Dares, n° 14.1, avril.
- [3] Fréchou H. (2004), « La baisse de l'intérim se prolonge en 2003 », *Premières Informations*, Dares, n° 22.2, mai.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet. Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.24.43  
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)  
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.  
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

## Pour en savoir plus

---

- [4] Breuil-Genier P. et Valdelièvre H. (2001), « Le panel européen : l'intérêt d'un panel, d'individus », *Insee*, n° 349-350, 2001-9/10, Économie et statistique.
- [5] Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première*, n° 796, juillet.
- [6] Coutrot T. (2000), « Les facteurs de recours aux contrats temporaires », *Premières Synthèses, Dares*, n° 23.3, juin.
- [7] Deneuve C. (2001), « Des modifications du contrat... aux inégalités statutaires », *Cahiers Français*, n° 304, septembre-octobre, « Les nouvelles questions de l'emploi ».
- [8] Dares (2004), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2003, signes de reprise », *Premières Informations*, n° 15.1, avril.
- [9] Fréchou H. (2004), « L'intérim au premier trimestre 2004, recul dans l'automobile », *Premières Informations, Dares*, n° 30.1, juillet.
- [10] Jourdain C. (2002), « Intérimaires, les mondes de l'intérim », *Travail Emploi* n° 89, janvier.
- [11] Jourdain C. (2001), « L'évolution du travail temporaire de 1995 à 2000 », *Les dossiers de la Dares* n° 6, La Documentation française.
- [12] Jourdain C. (1999), « L'intérim une voie d'accès à l'emploi », *Données sociales, la société française, Insee*.
- [13] Lhommeau B. (2003), « Trajectoires passées par un emploi à bas salaire, une étude à partir du panel européen des ménages », *Document d'études Dares*, n° 78, novembre.
-



# T RAVAIL ET EMPLOI

N° 99  
Juillet  
2004

## International

- Le « profiling » des demandeurs d'emploi aux Pays-Bas
- L'emploi dans la restauration et l'hôtellerie en Nouvelle-Zélande
- Flexibilité négociée et relation d'emploi dans le secteur bancaire européen
- Les relations industrielles en Europe centrale et orientale

## Études

- L'identité professionnelle des cadres en question
- L'impact des outils de gestion sur le travail en « front-office »
- Définir les compétences : un enjeu pour l'emploi sportif



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques

**15,70 €**

Abonnements  
pour 4 numéros/an :  
**France : 52,50 €**  
Europe : 56,70 €  
Dom-Tom et RP  
(HT, avion éco.) : 58,80 €  
Autres pays  
(HT, avion éco.) : 59,80 €  
Supplément avion rapide : 8,90 €

Abonnements :

### La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers  
Téléphone : 01.40.15.70.00  
Télécopie : 01.40.15.68.00  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Vente au numéro :

**La librairie de  
la Documentation française**  
29, quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07  
Téléphone : 01.40.15.70.00



**bon de  
commande**  
à envoyer à

**La documentation  
Française**

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
FRANCE  
Téléphone 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques



<http://www.travail.gouv.fr>

**TRAVAIL  
ET EMPLOI**  
N° 99 - Juillet 2004

Participation aux frais de facturation et de port,  
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
15,70 €		
		<b>495 €</b>

**montant total à payer**  
1 euro = 6,55957 F

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

Je règle

Par **chèque bancaire** ou postal  
à l'ordre de M. l'Agent comptable  
de la Documentation française

Par **carte bancaire**  
(date d'expiration     )

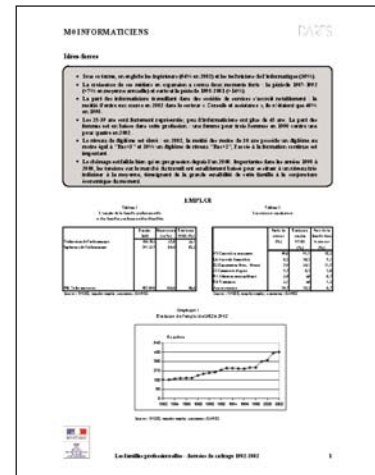
N°

Date

Signature

# Un portrait statistique des métiers réalisé par la DARES

- Des données de synthèses sur la période 1982-2002
- Un zoom sur les jeunes débutants en collaboration avec le Cereq



Quels sont les métiers où l'emploi augmente ?

Combien y a-t-il d'informaticiens ou de cuisiniers ?

Quelles sont les caractéristiques des embauches ?

Quel est le profil des personnes exerçant tel ou tel métier ?

Quels sont les demandeurs d'emploi par métier ?

Des réponses à ces questions et à beaucoup d'autres dans les " fiches métier " produites par la DARES et disponibles sur le site du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale :

[www.travail.gouv.fr/etudes/etudes\\_i.html](http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_i.html)  
rubrique " métiers et qualifications "

## DANS LES FICHES DE SYNTHÈSE

des informations sur l'évolution de l'emploi, sa localisation régionale, les niveaux de diplôme, le poids des jeunes et des femmes, le salaire et le statut des emplois, la mobilité professionnelle, le chômage.

## DANS LES FICHES " INSERTION DES JEUNES "

produites en collaboration avec le CEREQ, des renseignements sur le profil des jeunes débutants dans les métiers : les niveaux de diplôme, les spécialités de formation, la localisation régionale, les statuts, le salaire, l'opinion sur les emplois occupés, la mobilité.